

## Liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté

Vu les règles édictées par le Code Général des Collectivités Territoriales, plus particulièrement les articles L 2223-17, R 2223-12 à R2223-23

Vu les avis de constat d'abandon en date du 6 janvier 2026

Vu les constats d'abandon établis par procès-verbal le 23 février 2026

**Il est établi une liste comportant 20 concessions dont l'état d'abandon a été constaté**

Identité du titulaire de la concession	N° d'arrêté	N° de plan du cimetière de Libos
TROUGNAC	Pas d'élément	28
DELRIEU	Pas d'élément	29
CARTIER	123 du 24/04/1932	41
PONS - BLAZY	Pas d'élément	43
Aucun élément	Pas d'élément	44
JOUANEL	260 du 31/03/1953	45
FAURE	127 du 16/10/1968	48
ENARD	Pas d'élément	61
LAGLAIRE	Pas d'élément	69
Aucun élément	Pas d'élément	91
ROUERS Auguste	Pas d'élément	93
Aucun élément	Pas d'élément	118
Aucun élément	Pas d'élément	119
SOARES	Pas d'élément	139
Aucun élément	Pas d'élément	140
POUZET	Pas d'élément	171
LACHOUX	Pas d'élément	230
GAUTHIER	Pas d'élément	242
CHERY - POUZET	Pas d'élément	246
MOURCIN	Pas d'élément	247

Fait à Monsempron Libos  
Le 24 avril 2026

Le Maire

Jean Jacques BROUILLET



## Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos

devant la concession funéraire TROUGNAC, située n° 28 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession TROUGNAC pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier
- diverses fissures

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de libos


devant la concession funéraire **DELRIEU**, située n° 29 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **DELRIEU** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026

Le Maire,  
  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos


devant la concession funéraire **CARTIER**, située n° 41 du plan communal, enregistrée par acte n° 123 en date du 24 avril 1932, et dans laquelle a été inhumé Julien Gaston CARTIER décédé en 1934.

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **CARTIER** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026

Le Maire,  
  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos

devant la concession funéraire **PONS BLAZY**, située n° 43 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **PONS BLAZY** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026

 Le Maire Jean-Jacques BROUILLET	Ayant(s) droit(s)
---	-------------------



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos

devant la concession funéraire, située n° 44 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession (**indication inconnue**) pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier
- stèle instable

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026

 Le Maire Jean-Jacques BROUILLET	Ayant(s) droit(s)
---	-------------------



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos

devant la concession funéraire JOUANEL, située n° 45 du plan communal, enregistrée par acte n° 260 du 31 mars 1953, et dans laquelle a été inhumé Alfred JOUANEL.

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession JOUANEL pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier
- diverses fissures sur la semelle

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos


devant la concession funéraire FAURE Jeanne, située n° 48 du plan communal, enregistrée par acte n° 127 en date du 16 octobre 1968, et dans laquelle ont été inhumés. Gaston FAURE décédé le 22 mai 1968, et Jeanne ROCHE veuve FAURE décédée le 26 avril 1986.

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession FAURE pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- affaissement pierre tombale
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos


devant la concession funéraire **ENARD**, située n° 61 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **ENARD** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)

**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos,

devant la concession funéraire **LAGLAIRE**, située n° 69 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a été inhumé Guillaume LAGLAIRE décédé le 24 novembre 1922.

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **LAGLAIRE** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos

devant la concession funéraire, située n° 91 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession n° 91 du plan communal, pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- affaissement pierre tombale,
- aucune indication d'entretien régulier
- effondrement pierre tombale

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos,


devant la concession funéraire **ROUERS Auguste**, située n° 93 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle at été inhumé Auguste ROUERS décédé en 1950.

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **ROUERS** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos


devant la concession funéraire, située n° 118 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession n° 118 du plan communal, pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos

devant la concession funéraire, située n° 119 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession n° 119 du plan communal, pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos,

devant la concession funéraire **SOARES José**, située n° 139 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a été inhumé SOARES José décédé en 1956.

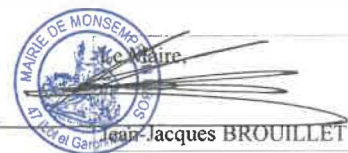
en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **SOARES** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026

Ayant(s) droit(s)



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos

devant la concession funéraire, située n° 140 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession n° 140 du plan communal, pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier
- dégradations maçonnerie

Fait à Monsempron-Libos 24 avril 2026

Le Maire,

Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos,

devant la concession funéraire **POUZET**, située n° 171 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a été inhumé Antoine **POUZET** décédé le 30/05/1928.

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **POUZET** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Maire  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos,

devant la concession funéraire **LACHOUX**, située n° 230 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle ont été inhumés, **LACHOUX Elisabeth** décédée en 1890, **LACHOUX Jean** décédé le 10/12/1914, **LACHOUX Marthe** décédée le 23/01/1945.

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **pour** les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos,

devant la concession funéraire **GAUTHIER**, située n° 242 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a été inhumée Marie GAUTHIER décédée en 1930.

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **GAUTHIER** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier
- Chute de la stèle
- Affaissement pierre tombale

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos

devant la concession funéraire **CHERY-POUZET**, située n° 246 du plan communal, enregistrée par acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s) (indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **CHERY-POUZET** pour les motifs suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Le Maire,  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)



**Procès-verbal de constatation d'abandon d'une concession**

Le 23 février 2026 à 14h 15

Nous, Jean-Jacques BROUILLET, maire de la commune Monsempron-Libos  
assisté de Melle Anne Marie FLORES, et de M. Francis BERNARD, agents municipaux

s'étant rendus au cimetière communal de Libos

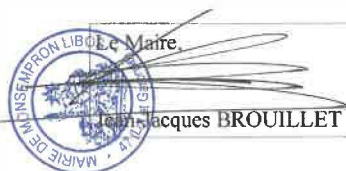
devant la concession funéraire **MOURCIN**, située n° 247 du plan communal, enregistrée par  
acte n° (indication inconnue), et dans laquelle a/ont été inhumé(s)  
(indications inconnues)

en l'absence des ayants droits – de la personne chargée de l'entretien de la concession :

avons constaté le non entretien et état d'abandon de la concession **MOURCIN** pour les motifs  
suivants :

- aucun élément sur l'identité du titulaire de la concession et/ou de ses ayants droits
- aucune indication d'entretien régulier

Fait à Monsempron-Libos le 24 avril 2026



Maire  
Jean-Jacques BROUILLET

Ayant(s) droit(s)

